

NOMENCLATURE - 7.1.2

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 JUIN 2026

FINANCES
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE 2025

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20260624-DLB41_24062026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2026

Le compte administratif présente les réalisations de l'année, en dépenses et en recettes, sous la forme de montants globaux par lignes de comptes (articles). Il présente également, en section d'investissement, les dépenses et recettes engagées mais non réalisées sur l'exercice (restes à réaliser).

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2121-14 et L.2121-21 du même code imposant la désignation d'un président de séance autre que le maire lors du vote du compte administratif, indiquant les modalités de cette désignation et précisant que le maire doit se retirer lors du vote mais peut assister à la discussion,

Considérant l'absence d'observations particulières à l'issue du contrôle de cohérence effectué entre le compte de gestion transmis par le comptable public et la comptabilité de la collectivité,

Considérant la désignation de Monsieur Jean-Pierre HANON, adjoint au maire, pour présider la séance,

Considérant que Monsieur Sylvain ROBERT, maire, s'est retiré lors du vote,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Thibault GHEYSENS, Adjoint chargé des Finances,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2025, présentant les résultats définitifs suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement (hors 002)	91 535 979,16 €
- Dépenses de fonctionnement	86 245 559,30 €
= Résultat de l'exercice (rattachements inclus)	5 290 419,86 €
+ Résultat antérieur reporté (ligne 002)	7 768 629,27 €
= Résultat de fonctionnement cumulé (à affecter)	13 059 049,13 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement	44 517 077,53 €
- Dépenses d'investissement (hors 001)	18 471 706,45 €
= Solde d'investissement de l'exercice (hors solde antérieur reporté)	26 045 371,08 €
- Solde antérieur reporté (ligne 001)	941 739,65 €
+ Recettes restant à réaliser	3 099 822,00 €
- Dépenses restant à réaliser	6 611 485,00 €
= Solde d'investissement cumulé	21 591 968,43 €

- de constater qu'il est identique avec les résultats de l'exécution budgétaire figurant au compte de gestion 2025 présenté par le comptable public.

La Commission des Finances a émis un avis favorable.

Monsieur HANON, premier Adjoint au Maire, assure la présidence du Conseil Municipal, Monsieur ROBERT ayant quitté la salle avant la présentation et le débat sur la délibération n°41.

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour..... 29

Contre.....9 (M. Serge DE SCHEPPER, Mme Isabelle COROENNE, Mme Frédérique LAUWERS, Mme Virginie ZAVODSKI, M. Jonathan PONTHEU, M. Bruno CLAVET, Mme Marie MAY, M. Alexis AUDANT et M. Maxime OZOG)

Abstentions..... 0

Le Maire

Sylvain ROBERT



Le secrétaire de séance,

Mickaël BILLEBAULT

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 25 JUIN 2026

=====

SEANCE DU 24 JUIN 2026

=====

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 24 juin, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 17 juin 2026.

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, Mme AIT CHIKHEBBIH, MM. MAZURE, GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mmes DEGOUVE, DAVID, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes BARBAUT, NION, M. NYCZ, Mme GLEMBA, M. LANNOY, Mmes LAGNIEZ, DUPUIS, MM. COURCOL, BILLEBAULT, LOURDEL, WATTIER, Mmes LAUWERS, ZAVODSKI, MM. PONTHEU, CLAVET, Mme MAY, MM. AUDANT, OZOG.

Etaient excusés :

Mme KAUFMANN ayant donné pouvoir à Mme CORRE, M. OUDJANI ayant donné pouvoir à M. NYCZ, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme ROPERTO ayant donné pouvoir à Mme DEGOUVE, Mme BRAET ayant donné pouvoir à M. CECAK, Mme PETERSEN ayant donné pouvoir à Mme DUPUIS, Mme ESSAIDI ayant donné pouvoir à M. COURCOL, M. DE SCHEPPER ayant donné pouvoir à M. OZOG, Mme COROENNE ayant donné pouvoir à M. CLAVET.

Etait absent : /

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur BILLEBAULT Mickaël, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.